



SGS FRANCE – E I H T

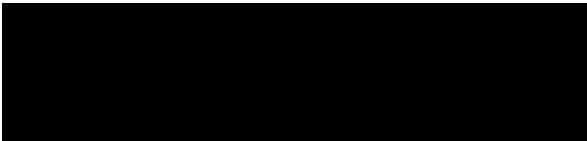
Site de Lille

15 B rue Plouvier

59 175 TEMPLEMARS

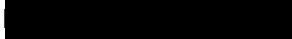
Date du rapport : 08/01/2024

Contact agence de Lille :



Référence du rapport : MS23-07332

Rapport établi par :



Contrôle Inopiné

EAU 2023

Demandé par la DREAL Hauts-de-France

Contrôle effectué les 5 et 6/12/2023

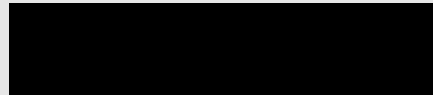
IWT (INDUSTRIAL WATER TREATMENT)

Plate-forme chimique de Villers-Saint-Paul

Rue Frédéric Kuhlmann

60870 VILLERS SAINT PAUL

Interlocuteur établissement :



Numéro S3CI : 0005106026

Unité départementale de L'Oise

Correspondant DREAL :



Réf : O5

Agent de la DREAL présent lors du CI : Oui



Fiche récapitulative

Établissement	<i>Adresse :</i>	Plate-forme chimique de Villers-Saint-Paul Rue Frédéric Kuhlmann 60870 VILLERS SAINT PAUL
	<i>N° S3IC :</i>	0005106026
Interlocuteur auprès de la DREAL	<i>Nom :</i>	[REDACTED]
	<i>Téléphone :</i>	[REDACTED]
Activité	Traitement des eaux	
Date réalisation	5 et 6 décembre 2023	
Personne rencontrée	[REDACTED]	



➤ **Tableau synthétique des résultats**

Rejet Station- du 5 au 6 décembre 2023						
Paramètres in-situ	Valeurs réglementaires			Valeurs mesurées		Conformités (C/NC)
Débit journalier (relève du compteur industriel)	2400 m3/j			1131,0 m3		
Paramètres	Concentration (ng/l)			Flux (kg/j)		
	VLE	Mesure Moyenne	Conformités (C/NC)	VLE	Mesure Moyenne	Conformités (C/NC)
PFBA (acide perfluorobutanoïque) - (375-22-4)	<	100		<	0,0001131	
PFPeA (acide perfluoropentanoïque) - (2706-90-3)		4600			0,0052026	
PFHxA (acide perfluorohexanoïque) - (307-24-4)		2800			0,0031668	
PFHpA (acide perfluoroheptanoïque) - (375-85-9)		2800			0,0031668	
PFOA linéaire (acide perfluorooctanoïque) - (335-67-1)		360			0,0004072	
PFNA (acide perfluorononanoïque) - (375-95-1)	<	100		<	0,0001131	
PFDA (acide perfluorodécanoïque) - (335-76-2)	<	100		<	0,0001131	
PFUnDA (acide perfluoroundécanoïque) - (2058-94-8)	<	100		<	0,0001131	
PFDoDA (acide perfluorodécanoïque) - (307-55-1)	<	100		<	0,0001131	
PFTrDA (acide perfluorotridecane) - (72629-94-8)	<	100		<	0,0001131	
PFBS (acide perfluorobutane sulfonique) - (375-73-5)	<	100		<	0,0001131	
PFPeS (acide perfluoropentane sulfonique) - (2706-91-4)	<	100		<	0,0001131	
PFHxS linéaire (acide perfluorohexane sulfonique) - (355-46-4)		180			0,0002036	
PFHpS (acide perfluoroheptane sulfonique) - (375-92-8)	<	100		<	0,0001131	
PFOS linéaire (acide perfluorooctane sulfonique) - (1763-23-1)		110			0,0001244	
PFDS (acide perfluorodécane sulfonique) - (335-77-3)	<	100		<	0,0001131	
HFPO-DA (acide hexafluoropropylèneoxide dimer) - (13252-13-6)	<	100		<	0,0001131	
PFNS (acide perfluorononane sulfonique) -(68259-12-1)	<	100		<	0,0001131	
PFDoDS (acide perfluorodécane sulfonique) - (79780-39-5)	<	100		<	0,0001131	
PFUnDS (acide perfluoroundécane sulfonique) - (749786-16-1)	<	100		<	0,0001131	
PFTrDS (acide perfluorotridecane sulfonique) - (791563-89-8)	<	100		<	0,0001131	
Somme des 20 PFAS (code sandre 8847)		10850			0,0122714	

➤ **Non-conformités constatées au niveau de l'accès et des installations :**

Aucune non-conformité n'a été constatée au niveau de l'accès au site ou concernant le matériel en place au point de prélèvement.



IWT (Industrial Water Treatment)

Bilan 24heures du rejet d'eaux

VILLERS SAINT PAUL (60)

Prélèvements du 5 au 6/12/2023

Demandeur

DREAL Hauts de France
44 Rue de Tournai – BP 259
59019 LILLE

AFFAIRE SUIVIE PAR :

SGS France – E I H T
Site de Lille
15 B rue Plouvier
59 175 TEMPLEMARS
Tel : 03 28 82 94 94

Réf Rapport	Émetteur	Vérificateur	Version	Date	Motif de la révision
MS23-07332			0	08/01/2024	-

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 16 pages dont 6 annexes.



SOMMAIRE

1	RESULTATS - CONCLUSION	6
1.1	Résultats	6
1.2	Remarques – Observations	7
1.3	Déclaration de conformité	7
2	OBJET ET CONTEXTE	8
3	TEXTES REGLEMENTAIRES ET NORMES	9
3.1	Textes règlementaires	9
3.2	Normes	9
4	MODALITES DE MESURES, PRELEVEMENTS ET ANALYSES	10
4.1	Mesures de débit et prélèvements	10
4.2	Analyses	10
4.3	Écart par rapport à la demande	10
5	ANNEXES	11
5.1	Rapport d'essai MS23-07332 – Échantillonnage et essais physico-chimiques des eaux sur site (2 pages)	11
5.2	Bulletin d'analyses (3 pages)	13
5.3	Procès-verbal de passage (1 page) :	16



1 RESULTATS - CONCLUSION

1.1 Résultats

Paramètres in situ	Valeurs réglementaires Période de référence : 24H		Valeurs mesurées Période de référence : 24H			
Débit (relève du compteur de l'industriel)	2400 m3		1131,0 m3			
Paramètres	Concentrat° (ng/l)	Flux (kg/j)	Concentrat° (ng/l)	Flux (kg/j)		
PFBA (acide perfluorobutanoïque) - (375-22-4)	/	/	< 100	<	0,000113	
PFPeA (acide perfluoropentanoïque) - (2706-90-3)	/	/	4600		0,005203	
PFHxA (acide perfluorohexanoïque) - (307-24-4)	/	/	2800		0,003167	
PFHpA (acide perfluoroheptanoïque) - (375-85-9)	/	/	2800		0,003167	
PFOA linéaire (acide perfluorooctanoïque) - (335-67-1)	/	/	360		0,000407	
PFNA (acide perfluorononanoïque) - (375-95-1)	/	/	< 100	<	0,000113	
PFDA (acide perfluorodécanoïque) - (335-76-2)	/	/	< 100	<	0,000113	
PFUnDA (acide perfluoroundécanoïque) - (2058-94-8)	/	/	< 100	<	0,000113	
PFDoDA (acide perfluorododécanoïque) - (307-55-1)	/	/	< 100	<	0,000113	
PFTrDA (acide perfluorotridecanoïque) - (72629-94-8)	/	/	< 100	<	0,000113	
PFBS (acide perfluorobutane sulfonique) - (375-73-5)	/	/	< 100	<	0,000113	
PFPeS (acide perfluoropentane sulfonique) - (2706-91-4)	/	/	< 100	<	0,000113	
PFHxS linéaire (acide perfluorohexane sulfonique) - (355-46-4)	/	/	180		0,000204	
PFHpS (acide perfluoroheptane sulfonique) - (375-92-8)	/	/	< 100	<	0,000113	
PFOS linéaire (acide perfluorooctane sulfonique) - (1763-23-1)	/	/	110		0,000124	
PFDS (acide perfluorodécane sulfonique) - (335-77-3)	/	/	< 100	<	0,000113	
PFNS (acide perfluorononane sulfonique) - (68259-12-1)	/	/	< 100	<	0,000113	
PFDoDS (acide perfluorododécane sulfonique) - (79780-39-5)	/	/	< 100	<	0,000113	
PFUnDS (acide perfluoroundécane sulfonique) - (749786-16-1)	/	/	< 100	<	0,000113	
PFTrDS (acide perfluorotridecane sulfonique) - (791563-89-8)	/	/	< 100	<	0,000113	
HFPO-DA (acide hexafluoropropylèneoxyde dimer) - (13252-13-6)	/	/	< 100	<	0,000113	
Somme des 20 PFAS (code sandre 8847)	/	/	10850		0,012271	

Légende:

Dépassements supérieurs aux VLE
 Dépassements supérieurs à 100% des VLE



1.2 Remarques – Observations

En accord avec [REDACTED] de la DREAL, nous avons utilisé la chaîne de mesures de IWT afin d'avoir un prélèvement proportionnel au débit.

1.3 Déclaration de conformité

Déclaration de conformité sous COFRAC que sur les paramètres et prélèvements obtenus sous accréditation.

(Confère informations complémentaires en annexe 5.1)

Les incertitudes des mesures et analyses n'ont pas été prises en compte lors de la comparaison des résultats avec les valeurs de référence.



2 OBJET ET CONTEXTE

SGS France – EIHT, à la demande de la DREAL HAUTS-DE-FRANCE, est intervenue sur le site de IWT à Villers saint Paul (60) dans le cadre d'un contrôle inopiné eau, pour une deuxième campagne de mesures. Cette étude vise à contrôler la qualité des eaux de rejet en PFAS.

La prestation comprend :

- Prélèvements automatiques sur une période de 24 heures
- Analyse de l'échantillon moyen journalier sur les paramètres mentionnés dans les arrêtés préfectoraux en vigueur pour le site et listés dans la fiche de renseignement fournie par la DREAL au titre de la campagne 2023(cf. tableau ci-dessous)

Référence Rejet	Durée du prélèvement	Paramètres à contrôler	Valeurs réglementaires		Observations
			Concentration (mg/l)	Flux (kg/j)	
	24 h	PFBA* (375-22-4)			
	24 h	PFBS* (375-73-5)			
	24 h	PFHPA* (375-85-9)			
	24 h	PFHXA* (307-24-4)			
	24 h	PFHxS* (355-46-4)			
	24 h	PFNA* (375-95-1)			
	24 h	PFOA* (335-67-1)			
	24 h	PFOS* (1763-23-1)			
	24 h	PFPeA* ou PFPA (2706-90-3)			
	24 h	HFPO-DA ou HPFO-DA (13252-13-6)			
	24 h	PFDA* (335-76-2)			
	24 h	PFDoA* ou PFDoDA (307-55-1)			
	24 h	PFDS* (335-77-3)			Tél. 03 20 13 48 48 - Fax 03 20 40 54 68
	24 h	PFHpS* (375-92-8)			
	24 h	PFPeS* (2706-91-4)			
	24 h	PFTRDA* (72629-94-8)			
	24 h	PFUnA* ou PFUnDA (2058-94-8)			
	24 h	PFDoS* ou PFDoaS (79780-39-5)			
	24 h	PFNS* (68259-12-1)			
	24 h	PFTTrDS* ou PFTDaS (791563-89-8)			
	24 h	PFUNDS* ou PFUDaS (749786-16-1)			
	24 h	Somme des 20 PFAS (sandre 8847)			
	24 h	Débit	2400 m ³		
	24 h	+ Liste en annexe PFAS confidentiels			

En cas d'informations manquantes sur cette fiche, consultez le tableau en annexe ou contactez l'inspecteur



3 TEXTES REGLEMENTAIRES ET NORMES

3.1 Textes réglementaires

Les résultats de concentration et de flux sont comparés aux valeurs limites en vigueur selon l'Arrêté préfectoral en date du 7 juillet 2008 et listées dans la fiche de renseignement fournie par la DREAL au titre de la campagne 2023

3.2 Normes

- **ISO 5667 - 1** : *Échantillonnage Partie 1 - Lignes directrices pour la conception des programmes et des techniques d'échantillonnage*
- **ISO 5667 - 3** : *Échantillonnage Partie 3 - Conservation et manipulation des échantillons d'eau*
- **FD T 90-523 - 2** : *Guide de prélèvement pour le suivi de la qualité des eaux dans l'environnement - Partie 2 : prélèvement d'eau résiduaire*



4 MODALITES DE MESURES, PRELEVEMENTS ET ANALYSES

4.1 Mesures de débit et prélèvements

Les prélèvements sont réalisés au niveau de la canalisation à la sortie station d'avoir une bonne homogénéisation de l'effluent selon le guide technique FD T 90-523-2.

Le transport, la stabilisation et le stockage des échantillons ont été effectués dans un matériel approprié (flacon en polypropylène ou verre selon les paramètres d'analyse) conformément aux prescriptions de la norme NF EN ISO 5667-3.

Les échantillons prélevés ont été pris en charge par le laboratoire d'analyses dans les plus brefs délais. Ils ont été conditionnés avec des conservateurs spécifiques, et conservés lors de leur transport au laboratoire dans des caisses réfrigérées

4.2 Analyses

Les analyses sont réalisées par les laboratoires :

- SGS Environmental Analytics (Pays Bas) accrédité RvA (Raad voor Accreditatie) n°L028 (portée disponible sur www.rva.nl)

Les analyses sont réalisées selon les méthodes et normes précisées sur le bulletin d'analyse joint en annexe 5.2

4.3 Écart par rapport à la demande

Les prélèvements ne peuvent pas être considéré comme étant accrédité. Nous n'avons pas utilisé la chaîne de mesure SGS. Cependant, les prélèvements ont été asservis au débit et réfrigérés selon les normes FD T 90-523-2 et NF EN ISO 19458

Tout porteur de ce document est prévenu que les informations qu'il contient reflètent uniquement les constatations de la Société au moment de son intervention et, cas échéant, dans la limite des instructions du Client. La responsabilité de la Société est exclusivement engagée vis-à-vis de son Client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir toutes ses obligations légales et contractuelles. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de poursuites judiciaires.

Dans le cas où le/les échantillon(s) auxquels se rapportent les constatations reportées ici a / ont été (s) prélevé(s) par le client ou par un tiers agissant pour le client, les constatations ne constituent aucune garantie de représentativité de l'échantillon par rapport à une marchandise quelconque et ne se rapportent qu'à l'échantillon concerné. La Société n'a aucune responsabilité s'agissant de la marchandise d'origine ou de la source dont le/les échantillon(s) est/sont déclaré(s) provenir.



Accréditation 1-6446
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

5 ANNEXES

5.1 Rapport d'essai MS23-07332 – Échantillonnage et essais physico-chimiques des eaux sur site (2 pages)

➤ Échantillonnage – Prélèvement

Référence du point	1 (Échantillonnage instantané) 2 (Échantillonnage automatique avec asservissement au temps) 3 (Échantillonnage automatique avec asservissement au débit)	Échantillonnage réalisé sous accréditation COFRAC
Rejet	3	Non

Modalités de prélèvements	
Dénomination point de mesure	Rejet Oise
Emplacement du point de prélèvement	En aval de la canalisation
Durée des mesures	24 h
Date et heure début prélèvement	Le 5/12/23 à 13h30
Date et heure fin prélèvement	Le 6/12/23 à 13h30
Opérateur	
Canal de mesure débitmétrique	Canalisation
Équipement SGS de mesures débitmétriques	
Norme de mesure de débit	Selon NF ISO 4359
Conversion hauteur / débit	Norme / données constructeur NF ISO 4359 (pour venturi)
Enregistrement en continu paramètres physicochimiques	
Échantillonnage	FD T 90-523-2 NF EN ISO 19458
Équipement	Echantillonneur réfrigéré
Flaconnage	Mono flacon en PE de 10L
Fréquence (volume élémentaire par unité)	80 ml tous les 8 m ³
Activité	Normale
Aspect des effluents	Limpide
Remarques	En accord avec la DREAL, l'échantillon a été constitué avec le préleveur de IWT



➤ Essais physico-chimiques sur site sous accréditation COFRAC

Référence du point	Température selon MLE-CONS-METR-014 (°C)
Rejet (mesure sur l'échantillon moyen)	5,0

Note : Les mesures physico chimiques sont réalisées à la température reportée dans le tableau ci-dessus, la conductivité est exprimée à 25°C.

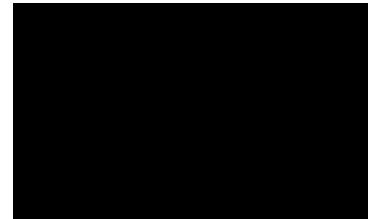
(1) Sauf indication contraire les mesures physico chimiques sont réalisées à cette température

➤ Déclaration de conformité – Avis et interprétation

	Réalisé sous accréditation COFRAC
Déclaration de conformité	Oui

La déclaration de conformité sous COFRAC ne concerne que le prélèvement et les analyses réalisés sous accréditation COFRAC.

La déclaration de conformité sur les charges polluantes n'est pas exprimée sous le couvert de l'accréditation.



Aucune modification ni altération ne pourra être portée sur le présent rapport d'essai après communication

La reproduction du rapport d'essai établi par le laboratoire n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Si vous souhaitez incorporer dans vos documents un rapport d'essai, il doit être inclus entièrement.

L'usage par le client de la marque COFRAC figurant sur le rapport d'essais est interdit

Le présent rapport est émis par la Société conformément à ses conditions Générales de Services (copie disponible sur demande).

L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la réponse « oui » dans le présent rapport d'essai.

Le présent rapport ne concerne que le produit soumis à l'essai. Il comporte 2 page(s).



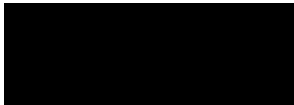
5.2 **Bulletin d'analyses (3 pages)**



SGS Environmental Analytics France
Adresse de correspondance
99-101 avenue Louis Roche · F-92230 Gennevilliers
Tel.: +33 (0)155 90 52 50 · Fax: +33 (0)155 90 52 51
www.sgs.com/analytics-fr

Rapport d'analyse

F0686601 SGS FRANCE Pôle mesure - TEMPLEMARS



Page 1 sur 3

Votre nom de Projet : MS23-07332_IWT
Votre référence de Projet : MS23-07332_IWT
Référence du rapport SGS : 13990890, version: 1.

Rotterdam, 14-12-2023

Cher(e) Madame/ Monsieur,

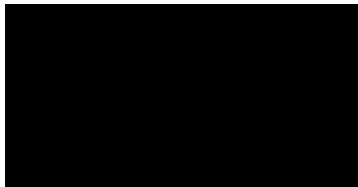
Ce rapport contient les résultats des analyses effectuées pour votre projet MS23-07332_IWT. Les analyses ont été réalisées en accord avec votre commande. Les résultats ne se rapportent qu' aux échantillons analysés et tels qu' ils ont été reçus par SGS. Le rapport reprend les descriptions des échantillons, la date de prélèvement (si fournie), le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. SGS n'est pas responsable des données fournies par le client.

Ce rapport est constitué de 3 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses sont réalisées par SGS Environmental Analytics, Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas. Les analyses sous-traitées sont indiquées sur le rapport.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



SGS Environmental Analytics est accrédité sous le n° L026 par le RVA (Rijks van Accreditatie), conformément aux critères des laboratoires d'analyse EN ISO/IEC 17025:2017.
SGS Environmental Analytics - Succursale de SGS Nederland B.V., Malleedijk 16 - P.O. Box 200, NL-3200 AE Spijkensse - Pays-Bas. Toutes nos prestations sont réalisées selon nos Conditions Générales, enregistrées sous le numéro 10116 Rotterdam 24250722 à la Chambre de Commerce de Rotterdam, Pays-Bas.




Page 2 sur 3

Rapport d'analyse


F060101 SGS FRANCE Pôle mesure - TEMPLEMARS

Référence du projet MS23-07332_IWT
 Réf. du rapport 13990890 - 1

Date de commande 06-12-2023
 Date de début 07-12-2023
 Rapport du 14-12-2023

Code	Matrice	Réf. échantillon		
001	Eau résiduaire	IWT_CI EAU PFAS		
Analyse	Unité	Q	001	
PFBA (acide perfluorobutanoïque)	ng/l	Q	<100	
PFPeA (acide perfluoropentanoïque)	ng/l	Q	4600	
PFHxA (acide perfluorohexanoïque)	ng/l	Q	2800	
PFHpA (acide perfluoroheptanoïque)	ng/l	Q	2800	
PFOA linéaire (acide perfluorooctanoïque)	ng/l	Q	360	
PFNA (acide perfluorononanoïque)	ng/l	Q	<100	
PFDA (acide perfluorodécanoïque)	ng/l	Q	<100	
PFUnDA (acide perfluoroundécanoïque)	ng/l	Q	<100	
PFDoDA (acide perfluorododécanoïque)	ng/l	Q	<100	
PFTriDA (acide perfluorotridécanoïque)	ng/l	Q	<100	
HFPO-DA (acide hexafluoropropylèneoxyde dimer)	ng/l		<100	
PFBS (acide perfluorobutane sulfonique)	ng/l	Q	<100	
PFPeS (acide perfluoropentane sulfonique)	ng/l	Q	<100	
PFHxS linéaire (acide perfluorohexane sulfonique)	ng/l	Q	180	
PFHpS (acide perfluoroheptane sulfonique)	ng/l	Q	<100	
PFOS linéaire (acide perfluorooctane sulfonique)	ng/l	Q	110	
PFNS (acide perfluorononane sulfonique)	ng/l	Q	<100	
PFDS (acide perfluorodécane sulfonique)	ng/l	Q	<100	
PFUnDS (acide perfluoroundécane sulfonique)	ng/l	Q	<100	
PFDoDS (acide perfluorododécane sulfonique)	ng/l	Q	<100	
PFTriDS (acide perfluorotridécane sulfonique)	ng/l	Q	<100	

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe : 

SGS Environmental Analytics est accrédité avec le n° 1028 par le RvA (Riad voor Accreditatie), conformément aux critères des laboratoires d'analyse EN ISO/IEC 17025:2017.

SGS Environmental Analytics - Succursale de SGS Nederland BV, Maliedijk 15 - P.O. Box 200, NL-3200 AE Spijkertse - Pays-Bas. Toutes nos prestations sont réalisées selon les Conditions Générales, enregistrées sous le numéro RvA Rotterdam 24229722 à la Chambre de Commerce de Rotterdam, Pays-Bas.




Page 3 sur 3

Rapport d'analyse


F060101 SGS FRANCE Pôle mesure - TEMPLEMARS

Projet MS23-07332_IWT
 Référence du projet MS23-07332_IWT
 Réf. du rapport 13990890 - 1

Date de commande 06-12-2023
 Date de début 07-12-2023
 Rapport du 14-12-2023

Analyse	Matrice	Référence normative
PFBA (acide perfluorobutanoïque)	Eau résiduaire	NEN-ISO 21675
PFPeA (acide perfluoropentanoïque)	Eau résiduaire	Idem
PFHxA (acide perfluorohexanoïque)	Eau résiduaire	Idem
PFHpA (acide perfluoroheptanoïque)	Eau résiduaire	Idem
PFOA linéaire (acide perfluorooctanoïque)	Eau résiduaire	Idem
PFNA (acide perfluorononanoïque)	Eau résiduaire	Idem
PFDA (acide perfluorodécanoïque)	Eau résiduaire	Idem
PFUnDA (acide perfluoroundécanoïque)	Eau résiduaire	Idem
PFDoDA (acide perfluorododécanoïque)	Eau résiduaire	Idem
PFTriDA (acide perfluorotridécanoïque)	Eau résiduaire	Idem
HFPO-DA (acide hexafluoropropylèneoxyde dimer)	Eau résiduaire	Idem
PFBS (acide perfluorobutane sulfonique)	Eau résiduaire	Idem
PFPeS (acide perfluoropentane sulfonique)	Eau résiduaire	Idem
PFHxS linéaire (acide perfluorohexane sulfonique)	Eau résiduaire	Idem
PFHpS (acide perfluoroheptane sulfonique)	Eau résiduaire	Idem
PFOS linéaire (acide perfluorooctane sulfonique)	Eau résiduaire	Idem
PFNS (acide perfluorononane sulfonique)	Eau résiduaire	Idem
PFDS (acide perfluorodécane sulfonique)	Eau résiduaire	Idem
PFUnDS (acide perfluoroundécane sulfonique)	Eau résiduaire	Idem
PFDoDS (acide perfluorododécane sulfonique)	Eau résiduaire	Idem
PFTriDS (acide perfluorotridécane sulfonique)	Eau résiduaire	Idem

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	H0772700	07-12-2023	05-12-2023	ALC208

Paraphe : 

SGS Environmental Analytics est accrédité sous le n° 1028 par le RvA (Raad voor Accreditatie), conformément aux critères des laboratoires d'analyse EN ISO/IEC 17025:2017.

SGS Environmental Analytics - Succursale de SGS Nederland BV, Maliedijk 15 - P.O. Box 200, NL-3200 AE Spijkertse - Pays-Bas. Toutes nos prestations sont réalisées selon nos Conditions Générales, enregistrées sous le numéro RvA Rotterdam 24229722 à la Chambre de Commerce de Rotterdam, Pays-Bas.



5.3 Procès-verbal de passage (1 page) :



Contrôle Inopiné EAU 2023
Procès-Verbal de passage

Date du contrôle : 05 au 06 décembre 2023

Numéro S3IC : **0005106026**
Etablissement : **IWT (Industrial Water Treatment)**
Plateforme chimique de Villers Saint Paul
Rue Frédéric Kuhlmann
60870 Villers Saint Paul

Correspondant Dreal : [REDACTED] UD : OISE Equipe : O5

Observations :

RAS

Facturation :
Personne à contacter + e-mail : [REDACTED]
Adresse de facturation : [REDACTED]

Signature SGS France

Signature Etablissement contrôlé